



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance de Municipalité du 30 novembre 2020 à 17h30

- Décide de sommer le propriétaire de la parcelle N°691 à procéder en conséquence, en vue de la destruction des nids de chenilles processionnaires ;
- Décide de confirmer, après adoption du budget 2021, les travaux de curage et fraisage de la conduite EC sise chemin de la Trappe ;
- Décide de soumettre à la consultation publique une demande d'abattage d'arbres – protégés - sur parcelles N°450/451 ;
- Décide d'approuver le confortement définitif du mur en gare de Bassins, sous réserve de l'accord du Canton (sans frais pour la commune) ;
- Décide de pourvoir au curage et inspection du collecteur EC sis En Félinge sollicité par la DGE.

La Municipalité